

Ordre du jour du mardi 8 novembre.

Les sociétés de secours mutuels en cas de décès.

Rapport présenté par M. *Leubin*, mathématicien en matières d'assurances, à Berne.

Rapport présenté par M. le professeur *Vilfredo Pareto*, sur les bases de l'assurance de „La Fraternité“.

Rapport présenté par M. *J. Bourgoz*, rapporteur de la commission chargée d'examiner la question de la réorganisation de la société „La Fraternité“.

Observation. Si la discussion n'absorbe pas l'une ou l'autre des deux séances, la parole sera accordée à l'un ou à l'autre des auteurs des communications dont la liste est donnée ci-après.

Communications annoncées.

1. M. *Vilfredo Pareto*, professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne: **Tables pour faciliter l'application de la méthode des moindres carrés à la statistique.** (Page 121.)
2. M. le Dr *Morax*, chef du service sanitaire cantonal: **L'assistance et les établissements hospitaliers dans le canton de Vaud et la salubrité dans le canton de Vaud.** Statistique sanitaire. (Page 151.)
3. *Département des finances* du canton de Vaud: **L'impôt progressif dans le canton de Vaud dès 1887 à 1897.** (Page 171.)
4. M. *Gilliéron-Duboux*, chef du service de l'agriculture: **Les salaires agricoles dans le canton de Vaud.** (Page 173.)
5. M. *Guex*, directeur de l'école pratique de fromagerie de Moudon: **Notice sur l'école de fromagerie de Moudon.** (Page 187.)
6. M. *J. Buser*, reviseur au bureau fédéral de statistique du commerce: **Ausfuhr von Käse und kondensierter Milch.** (Page 191.)
7. *Bureau fédéral de statistique*: **Résultats généraux des recensements du bétail dans les anciens bailliages vaudois dépendant de Berne, 1787 à 1797.** (Page 196.)
8. M. *Bieler*, directeur de l'institut agricole: **Etudes statistiques sur les concours de bestiaux dans le canton de Vaud.** (Page 206.)
9. M. *Näf*, statisticien cantonal à Aarau: **Die Landwirtschaftsstatistik in der Schweiz.** (Page 209.)
10. M. *Ancel*, ingénieur au département des travaux publics: **Les concessions d'usage d'eau dépendant du domaine public dans le canton de Vaud.** (Page 223.)
11. M. l'avocat *André Schnetzler*, privat-docent à l'Université de Lausanne: **Quelques mots sur la question du logement à Lausanne.** (Page 226.)
12. M. *Favre*, directeur du pénitencier de Lausanne: **Sur le mouvement des détenus à la maison de force de Lausanne dès le 30 juillet 1803 au 1^{er} mai 1826, et sur celui des détenus au pénitencier de Lausanne depuis son ouverture (1^{er} mai 1826) jusqu'au 31 décembre 1897.** (Page 237.)
13. M. *Bauty*, chapelain du pénitencier de Lausanne: **Quelques notes sur le patronage des détenus libérés dans le canton de Vaud pendant le siècle actuel.** (Page 240.)
14. M. le Dr *Buomberger*, statisticien au département de l'intérieur du canton de Fribourg: **Statistik der Hypothekarverschuldung im Kanton Freiburg, 1887—1896.** (Page 246.)
15. MM. les docteurs *E.* et *H. Anderegg*: **Exposé zur Erstellung und Herausgabe eines Handbuches der amtlichen Verwaltungen in der Schweiz.** (Page 250.)
16. M. *H. de Cérenville*, directeur de la société d'assurance „La Suisse“: **Les congrès des actuaires de Bruxelles et de Londres.** (Page 256.)
17. M. *Guillemin*, ingénieur à Lausanne, présentera un scrutateur pour le dépouillement du bulletin de vote. (Page 51.)

Séance du 7 novembre 1898

à la salle du Grand Conseil.

Présidence: M. *Jaques-François Viquerat*, vice-président du conseil d'Etat.

Vice-président: M. le Dr *J.-J. Kummer*, directeur du bureau fédéral des assurances.

Comme *secrétaires* sont désignés:

M. *Gilliéron-Duboux*, chef du service d'agriculture à Lausanne.

M. *Georges Lambelet*, statisticien du bureau fédéral de statistique.

Comme *scrutateurs* sont désignés:

M. le Dr *Laur*, secrétaire agricole à Berne.

M. *Béat Collaud*, secrétaire de la direction de police à Fribourg.

La séance est ouverte à 9 heures par M. le président **Viquerat**, qui prononce le discours suivant :

Monsieur le Président et Messieurs les membres de la Société suisse de statistique,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à Lausanne et dans le canton de Vaud. Vous pouvez compter sur une réception tout à fait cordiale.

Il y a une vingtaine d'années, le canton de Vaud avait créé un bureau cantonal de statistique qui ne fut pas de longue durée. Des critiques s'élevèrent, et ce bureau fut supprimé.

Cependant on continua de faire par la voie des préfectures et des municipalités la statistique agricole, qui a donné, au fond, de bons résultats. Un recensement des industries du canton fut aussi fait. Un réveil en faveur de la statistique se produit maintenant dans le canton de Vaud. Un certain nombre de travaux et de communications nous ont été remis. Espérons que votre réunion à Lausanne accentuera encore ce réveil.

On ne peut méconnaître maintenant la valeur de la statistique, mais il faut reconnaître aussi que c'est une matière aride, et que, pour la mener à bien, il faut des hommes patients, courageux et persévérants. Ce sont de tels hommes qui composent votre société, de sorte que, par leurs travaux, la statistique produira des résultats heureux, pour la prospérité de notre pays, et fera tomber bien des préjugés.

C'est dans ces sentiments que je déclare le congrès ouvert, en faisant les meilleurs vœux pour sa réussite. (Applaudissements prolongés.)

Le 1^{er} objet à l'ordre du jour se rapporte à une

Notice sur la vie et les travaux du doyen J.-L. Muret.

(Rapporteur: M. le professeur *Maillefer*, à Lausanne.)

Au-dessus du siège présidentiel se trouve l'excellent portrait de J.-L. Muret entouré d'une couronne de verdure et dû au crayon habile de M. **Louis Guillaume**, artiste peintre à Epagnier. Ce portrait dépassant la grandeur naturelle a été dessiné d'après la reproduction photographique d'un tableau à l'huile, propriété de M. le D^r Muret à Vevey, dont nous sommes heureux de donner ci-devant une copie à nos lecteurs.

M. **Maillefer** prononce le discours suivant :

Monsieur le Président et Messieurs,

Les progrès de l'économie politique, depuis le commencement du XIX^e siècle, n'ont pas fait oublier les travaux de quelques-uns des précurseurs et des initia-

teurs de cette science. Parmi eux nous pouvons citer, en première ligne, un modeste pasteur de Vevey, Jean-Louis Muret.

Nous ne possédons malheureusement pas, sur la vie de Jean-Louis Muret, des documents bien nombreux. Un article du „Conservateur suisse“, dû à la plume du doyen Bridel, a servi de base à toutes les biographies ultérieures. Les descendants du doyen Muret n'ont pas pu nous communiquer des détails nouveaux ou inédits sur la personnalité de leur ancêtre. Quant à l'œuvre de Muret, elle se trouve contenue dans les mémoires de la Société économique de Berne et elle a été étudiée dernièrement par M. Auguste Lauterburg¹⁾.

Jean-Louis Muret naquit à Morges, le 7 avril 1715. Il était le fils de Pierre-Philibert Muret, membre du Conseil des Vingt-quatre de Morges. Il étudia d'abord au collège de cette ville, et il n'oublia jamais — nous dit son biographe — que le 24 avril 1723, jour de l'exécution du major Davel, le régent de sa classe fit ranger les écoliers sur une ligne, et leur appliqua à tous un vigoureux soufflet pour qu'ils gardassent la mémoire de cet événement²⁾. Muret fit preuve dès l'enfance d'une énergie peu commune et de talents tout à fait remarquables. Après avoir fait de brillantes études au collège de Morges et à l'académie de Lausanne, il fut reçu pasteur en 1740. Il fut d'abord suffragant à Berne, Orbe, Grandson et Corsier. En 1747, il devint diacre à Vevey, puis, en 1757, premier pasteur de cette paroisse. Il occupa ce poste pendant 49 ans, partageant son temps entre les devoirs de son ministère et ses études économiques. A trois époques différentes, il fut élu par ses collègues doyen de la classe de Lausanne et Vevey. Il exerça son ministère avec autant de talent que de bonté et d'énergie. Sa prédication, qui se distinguait plus par la solidité des idées et par une logique rigoureuse que par des fleurs de rhétorique, était très goûtée. Il avait compris sa mission de pasteur dans son sens le plus large, cherchant à éclairer le peuple, à soutenir les pauvres et les malheureux, à vaincre l'ignorance, la superstition et les préjugés.

Muret fut un esprit éminemment universel. Il avait des aptitudes remarquables pour les mathématiques. A l'Académie, il résolvait de tête des problèmes d'algèbre que ses camarades avaient peine à résoudre la plume à la main; mais les sciences n'étaient pas en grande faveur à cette époque, et le jeune étudiant, sur le conseil de sa famille, tourna son activité vers les études littéraires.

¹⁾ Journal de statistique suisse 1888, et Berne 1893.

²⁾ Conservateur suisse, VI, 33.